



## DÉPARTEMENTS

### // FÉDÉRATION DES CHASSEURS

# 89 Le point sur la saison

**Samedi 19 avril, la fédération départementale des chasseurs de l'Yonne s'est rassemblée dans la salle des fêtes de Venoy pour son assemblée générale. Les questions liées aux indemnisations de dégâts de gibiers sur les cultures sont toujours très présentes.**

C'est avec ferveur qu'Olivier Lecas, président de la fédération départementale des chasseurs de l'Yonne débute l'assemblée générale. « Nous devons nous poser les bonnes questions. Devons-nous toujours respecter cet accord qui avait modifié les indemnisations pour dégâts de gibier en ramenant le seuil à 150 euros par exploitation au lieu de 230 euros par parcelle ? Cela crée une incidence importante sur les finances de notre fédération. C'est pourquoi une motion a été votée à l'unanimité lors du congrès de la Fédération nationale des chasseurs. Si l'État ne respecte pas ses engagements, nous nous considérons comme dégagés de ces obligations », affirme-t-il en colère. C'est entouré par ses administrateurs ainsi que par Isabelle Pettazoni, directrice de la DDT, que le président poursuit. « Autre sujet de crispation, qui concerne les dégâts causés par le grand gibier, et par l'État : l'aide qui devait nous être versée pour trois ans, suite à l'accord national avec la profession agricole en 2019. Selon cette aide, tout chasseur est tenu d'indemniser la totalité des dégâts causés par le grand gibier. Alors que nous ne pouvons pas

le chasser partout et que la loi fixe cette indemnisation depuis 1968, époque où les populations étaient largement moindres, les cultures n'avaient pas le potentiel d'aujourd'hui, et les chasseurs étaient bien plus nombreux », ajoute-t-il. C'est donc à cette occasion, que le président appelle à manifester pour les droits des chasseurs. « Alors que notre nombre réduit inexorablement, nous ne pouvons plus être les seuls à payer les dégâts aux cultures agricoles. C'est pour cette raison que le 17 mai, la fédération appelle les associations de chasse, chasseurs et associations spécialisées à manifester devant les 423 mairies de l'Yonne », concluait-il.

### Retour sur 2024

Toujours dans le domaine des préoccupations liées aux cultures et au gibier, le président a fait un point chiffré : « En termes de surfaces détruites, la projection 2024-2025 s'établit à 1800 hectares contre 1633 hectares en 2023-2024. 94 % des dégâts sont causés par le sanglier. Il s'agit donc de ne pas baisser la pression, la chasse sur le sanglier doit débiter le plus tôt possible, dès le



Les chasseurs de l'Yonne en assemblée générale.

1<sup>er</sup> juin », alerte-t-il. Thomas Fréchet, administrateur, spécialiste du grand gibier, a ensuite présenté ses analyses annuelles. « Le sanglier est l'espèce la plus préoccupante. Au fur et à mesure des années, on observe une augmentation, avec un prélèvement annuel de 18 100 sangliers sur 2023-2024, et avec une prévision de 18 245 sangliers sur 2024-2025. Ce qui peut nous rassurer,

c'est que la peste porcine africaine qui touche les cochons peut également toucher les sangliers et donc réduire leur population dans l'Yonne ». Reste que, pour les éleveurs porcins, la perspective du développement de cette pathologie ne serait pas rassurante. Régis Dépège, administrateur et spécialiste du petit gibier, a pris la parole à sa suite : « sur 2024-2025, on a une

prévision de près de 6 400 pièces. Cette saison se situe toujours à un niveau très élevé. En 2004, les populations de lièvres étaient encore à un stade honorable et le renard était présent mais sans excès. Depuis plus de 20 ans, la courbe du renard progresse mais quand va-t-elle s'arrêter ? En parallèle, celle du lièvre qui a chuté à un niveau bas, reste maintenant stable ».

Après avoir écouté le président et de ses administrateurs, Isabelle Pettazoni, directrice de la DDT s'est exprimée. « On est sur des thématiques pas simples, on doit trouver des compromis sur un sujet qui doit rester un plaisir. Cela pousse l'État à agir. Je voulais vous expliquer sur quels champs il le fait aujourd'hui. En premier lieu, c'est la sécurité à la chasse. Dans un second temps, on veut remettre les Comités techniques locaux (CTL) au cœur du système. L'action de l'État est de mettre des plans de chasse là où il y a des déséquilibres. Il y a des départements où ces plans fonctionnent bien et où l'État n'a pas son mot à dire, c'est une chasse plaisir. Par contre, il y a des zones en déséquilibre, où la situation est insupportable », concluait-elle.

Charlotte Sauvignac

### // JEUNES VÉTÉRINAIRES

# 58 Des vacances instructives

**Le Groupement technique vétérinaire de Bourgogne Franche-Comté (GTV BFC) et le GTV Junior d'Alfort, proposaient une semaine de découverte de la rurale avec un arrêt dans la Nièvre à Asnois.**

Le Groupement technique vétérinaire de Bourgogne Franche-Comté (GTV BFC) et le GTV Junior d'Alfort organisaient des visites de différents cabinets vétérinaires avec des découvertes d'exploitations des secteurs de Venrey-les-Laumes (21), Pouilly-en-Auxois (21), Saulieu (21) et Corbigny (58). Ainsi, c'est la clinique vétérinaire Omnivet (Corbigny, Entrains, Varzy, Châteauneuf-Chinon) qui accueillit les jeunes dans la Nièvre, et plus particulièrement le docteur Hervé Clément. « C'est une belle opportunité pour la nouvelle génération de découvrir nos territoires qui manquent cruellement de praticiens et qui sont prêts à les accueillir ». Du côté des étudiants, ces sorties sont aussi une chance, comme le détaillent Timothée Chaillet et Maëlle Peyroche : « même si nous sommes en vacances, ces excursions sont l'opportunité de pratiquer les gestes d'interventions et découvrir des systèmes comme ici avec les bovins allaitants ». Ils pointent aussi d'autres avantages. « Nous avons la chance de pouvoir échanger avec les professionnels en rurale pour entrevoir leurs contraintes ou les atouts de travailler dans ce milieu, et aussi de discuter avec les exploitants afin de connaître le rôle de leur vétérinaire au quotidien, leurs attentes et leurs contraintes. Tout cela permet de nous projeter dans l'avenir afin de savoir vers quelle spécialité se tourner... et pourquoi pas nous installer dans ces territoires ». Toutefois, ils soulèvent une problématique : « dans certains territoires, les vétérinaires ruraux sont seuls, engendrant une ac-



Sous la direction du Docteur Clément (cabinet Omnivet - à gauche) accompagné par Romaric Gobillot (au fond), les étudiants ont pu faire les interventions, comme ici Éloïse.

cumulation de gardes et de temps de travail qu'un jeune sorti d'école ne se sent pas prêt à assumer. Aujourd'hui, la majorité d'entre nous recherche des cabinets où un roulement de garde est possible et surtout où des professionnels peuvent nous accompagner dans les débuts. En fait, notre génération cherche un équilibre entre la vie professionnelle et personnelle ».

### Réalité du terrain

Sur ce point, le docteur Clément apporte une nuance. « Même si cette situation d'horaires ou de gardes reste vraie dans certains endroits, il y a eu de grandes évolutions ces derniers temps notamment grâce aux éleveurs ». Romaric

Gobillot rebondit : « nous travaillons sur la génétique, sur les rations et nous nous formons sur les gestes utiles afin d'avoir le moins d'interventions possibles des vétérinaires. De plus, je suis abonné au service de suivi d'élevage, ce qui me permet d'éviter des pathologies par la prévention. Nous avons des contacts réguliers, ce qui d'une part entretient nos bonnes relations et d'autre part permet d'avoir des échanges très fluides. À titre d'exemples, j'ai travaillé depuis de nombreuses années sur les vélages faciles afin d'éviter les césariennes, et cette année, aucune n'a été pratiquée. Dans la même veine, j'avais des problèmes de diarrhées dont la cause était inconnue. Avec des discussions nourries et des essais de différents



Des explications furent prodiguées par le Docteur Clément et Romaric Gobillot aux étudiants, avec ici Timothée et Sidonie.

leviers, accompagnés par le docteur Clément, nous avons réussi à enrayer cette problématique ». Les échanges se sont alors poursuivis sur les autres enjeux rencontrés par Romaric Gobillot, comme la gestion parasitaire, celle des aléas climatiques ou encore les ajustements effectués au niveau des bâtiments. Les pratiques de pâturage ou d'alimentation furent aussi abordées afin de dresser un portrait réel de l'exploitation aux étudiants. Tous ces éléments furent complétés par des précisions du docteur Clément, comme pour la piroplasmose. « Il y a quelques années, seul le Morvan était impacté. Aujourd'hui, nous en trouvons dans le secteur de Germenay ou encore Tannay, car l'habitat privilégié des tiques por-

teuses se développe ». Les éclairages divers et variés apportés aux étudiants par les deux professionnels se poursuivirent durant les manipulations des vaches du cheptel de Romaric Gobillot.

Ce dernier et le docteur Clément concluent : « la réalité de la rurale est différente de l'image que l'on peut en avoir. Des visites terrains sont le meilleur moyen pour attirer les jeunes dans nos territoires et d'assurer un renouvellement des générations ». En attendant, Timothée, Maëlle, Éloïse et Sidonie, ne sont pas réfractaires à l'idée de s'installer comme praticien rural, ni à ce que cela soit dans la Nièvre...

Chloé Monget